

Mise en ligne : 16 novembre 2023.
Dernière modification : 18 novembre 2023.
www.entreprises-coloniales.fr

SOCIÉTÉ ANONYME DES RIZIÈRES DE MAROVOAY (Colonie de Madagascar)

SOCIÉTÉ ANONYME DES RIZIÈRES DE MAROVOAY
(Colonie de Madagascar)
(*La Loi*, 2 février 1912)

Premiers administrateurs :

M. Chalas, Charles-Émile ¹, négociant, demeurant à Paris, rue Émile-Ménier, n° 45 ;
M. Frager, Raoul, négociant, demeurant Paris, rue St-Lazare, 93.

Qui ont déclaré accepter ces fonctions ;

5° Nommé pour commissaire des comptes, M. le commandant Dubois, Adolphe, officier supérieur en retraite, demeurant à Paris, rue Franklin, 7.

CONSTITUTIONS
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 5 février 1912)

Société des rizières de Marovoay, au capital de 100.000 fr., divisé en 1.000 actions de 100 fr. — Siège social à Paris, 93, rue Saint-Lazare. — Conseil d'administration : MM. Ch.-E. Chalas et R. Frager. — Statuts déposés chez M^e P. Brault, notaire à Neuilly et extrait publié dans « La Loi » du 2 février 1912.

(*Journal officiel de Madagascar*, 9 nov. 1912)

Mariage Charles-Émile Chalas-Roquemaure

L'Information financière, 7 décembre 1913 :

Société des Rizières de Marovoay, assemblée ordinaire, le 22 décembre, 14 heures, rue Saint-Lazare, 93.

(*Annuaire général de Madagascar*, 1918)

The Marovoay Rice Land C° Limited (Société anonyme des rizières de Marovoay). (MM. Snélus Georges, directeur général ; Macarty Raoul, mécanicien ; Billaud, directeur à Marovoay).

¹ Émile Chalas (1883-1956) : H.E.C. Gérant de [Chalas and Sons](#).

Dissolution anticipée de Société
(La Loi, 4 juillet 1920)

Suivant délibération, en date du vingt-trois juin mil neuf cent vingt, dont une copie conforme a été déposée au rang des minutes de M^e Lucien Wargny, notaire à Neuilly-sur-Seine (Seine), suivant acte reçu par lui le vingt six juin mil neuf cent vingt.

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société anonyme dénommée Société anonyme des Rizières de Marovoay, au capital de cent mille francs, dont le siège était originellement à Paris, rue Saint-Lazare, 96, puis transféré même ville boulevard du Montparnasse, 90,

A prononcé la dissolution anticipée de ladite société à compter du vingt-trois juin mil neuf cent vingt,

Et elle a nommé M. Pierre-Adolphe Chalas ², ingénieur géologue, demeurant à Neuilly-sur-Seine (Seine), rue Angélique-Vérier, 14, comme liquidateur unique, auquel elle a conféré les pouvoirs les plus étendus pour la liquidation de la Société, la réalisation de l'actif mobilier et immobilier et le paiement du passif [...].

Pour extrait et mention :
Lucien Wargny.

Suite :
1920 (juillet) : absorption par la Compagnie agricole et industrielle de Madagascar
([CAIM](#)) :

² Adolphe Chalas (1876-1950) : frère aîné du précédent. Ingénieur géologue. Voir [encadré](#).